

N°2015-BCA-72

- Membres théoriques
: 5
- Membres en exercice
: 5
- Membres présents :
4
- Votants :
4

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

CONVENTIONS DE FORMATION DE FORMATION CONTINUE DU GRETA

Le 04 novembre 2015, le Bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 22 octobre 2015, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (3 membres) avec 4 membres présents, le bureau peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur André GAUTIER, Président
- Madame Sophie ALLAIS, 2^{ème} Vice-Présidente
- Monsieur Gérard JOUAN, 3^{ème} Vice-Président
- Monsieur Bastien CORITON, membre

ETAIT ABSENT EXCUSE

- Monsieur Sébastien TASSERIE, 1^{er} Vice-Président

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Dans le cadre de son engagement dans le programme « Emplois d'avenir », le Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime (Sdis 76) souhaite permettre à deux sapeurs-pompiers auxiliaires d'accéder à la formation qualifiante de CAP « agent de sécurité », en partenariat avec le GRETA. L'obtention de ce diplôme, leur permettra de répondre aux conditions d'inscription du concours de sapeurs-pompiers professionnels non-officiers et de pouvoir exercer, le cas échéant, le métier d'agent de sécurité à l'issue de leur contrat.

Ce partenariat est régi par deux conventions de formation continue. Elles définissent les moyens de mise en œuvre, les horaires et les conditions particulières. Cette action de formation intéressant le Sdis 76 est une formation qualifiante se déroulant du 16 octobre 2015 au 21 juin 2016. Le coût de l'ensemble de la prestation, pour les deux sapeurs-pompiers auxiliaires, s'élève à 12 144 €, soit 6 072 € par jeune.

A ce titre, il convient d'approuver les termes des conventions et d'autoriser le président à les signer ainsi que tout acte qui en serait la suite ou la conséquence.

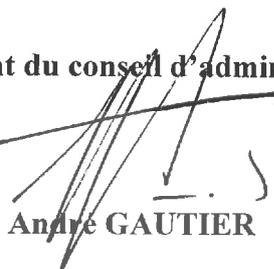
Les dépenses seront imputées sur le chapitre 011 « charges à caractère général » du budget du Service départemental d'incendie et de secours.

*

**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, ce dossier et autorisent le président à signer les conventions ci-jointes ainsi que tout acte qui en serait la suite ou la conséquence.

Le président du conseil d'administration,



André GAUTIER



Convention de formation continue

En application de la Sixième partie du Code du Travail : la formation professionnelle tout au long de la vie

N° convention: **4767**
Référence : **66P4767**

Conclue entre :

Organisme de formation	Co-contractant
GRETA REGION HAVRAISE 51 avenue du 8 mai 1945 76610 LE HAVRE N° de déclaration : 2376P001576 représenté par M(Mme) le Proviseur du GRETA REGION HAVRAISE LYCEE SCHUMAN	SERVICE DEPARTEMENTAL INCENDIE SECOURS 6 rue du Verger BP 78 76190 YVETOT représenté par

Désignation de la convention : **CAI Agent de Sécurité**

Valorisation : **1 x 6072 € = 6072 €**

Période d'exécution : du **16/10/2015** au **21/06/2016** Nombre de stagiaires : **1**

Les contenus de la convention définis d'un commun accord par les deux parties, les moyens mis en oeuvre, les horaires, les conditions particulières et éventuellement la liste des stagiaires, sont précisés en annexe.

Le coût de rattachement des prestations prévues est de :

6072 €

dont :

2015	2016
6072 €	0 €

Les modalités de règlement sont définies selon l'échéancier suivant:

6072 € au 31/12/2015

REGLEMENT

- Par virement sur le compte dépôt au trésor n° 10071 76000 00001001042 93 au nom de AGENT COMPTABLE GRETA REGION HAVRAISE LYCEE SCHUMAN
- Par remise de chèque postal ou bancaire libellé à l'ordre de AGENT COMPTABLE GRETA REGION HAVRAISE LYCEE SCHUMAN
- En espèces à la caisse de l'agent comptable de l'établissement ou la caisse du régisseur de GRETA.

Fait à LE HAVRE , le 20/10/2015

Le Chef d'établissement support,

le Co-Contractant
"Lu et approuvé"

Convention de formation continue (annexes)

En application de la Sixième partie du Code du Travail : la formation
professionnelle tout au long de la vie

N° convention: **4767**

Référence : **66P4767**

Liste des stagiaires :

DESVIGNES Jean-Charles

PROJET

Convention de formation continue

En application de la Sixième partie du Code du Travail : la formation professionnelle tout au long de la vie

N° convention: **4766**
Référence : **66P4766**

Conclue entre :

Organisme de formation	Co-contractant
GRETA REGION HAVRAISE 51 avenue du 8 mai 1945 76610 LE HAVRE N° de déclaration : 2376P001576 représenté par M(Mme) le Proviseur du GRETA REGION HAVRAISE LYCEE SCHUMAN	SERVICE DEPARTEMENTAL INCENDIE SECOURS 6 rue du Verger BP 78 76190 YVETOT représenté par

Désignation de la convention : **CAI Agent de Sécurité**

Valorisation : **1 x 6072 € = 6072 €**

Période d'exécution : **du 16/10/2015 au 21/06/2016** Nombre de stagiaires : **1**

Les contenus de la convention définis d'un commun accord par les deux parties, les moyens mis en oeuvre, les horaires, les conditions particulières et éventuellement la liste des stagiaires, sont précisés en annexe.

Le coût de rattachement des prestations prévues est de :

6072 €

dont :

2015	2016
6072 €	0 €

Les modalités de règlement sont définies selon l'échéancier suivant:

6072 € au 31/12/2015

REGLEMENT

- Par virement sur le compte dépôt au trésor n° 10071 76000 00001001042 93 au nom de AGENT COMPTABLE GRETA REGION HAVRAISE LYCEE SCHUMAN
- Par remise de chèque postal ou bancaire libellé à l'ordre de AGENT COMPTABLE GRETA REGION HAVRAISE LYCEE SCHUMAN
- En espèces à la caisse de l'agent comptable de l'établissement ou la caisse du régisseur de GRETA.

Fait à LE HAVRE , le 20/10/2015

Le Chef d'établissement support,

le Co-Contractant
"Lu et approuvé"

Convention de formation continue (annexes)

En application de la Sixième partie du Code du Travail : la formation
professionnelle tout au long de la vie

N° convention: **4766**

Référence : **66P4766**

Liste des stagiaires :

BERRICHEL Dylan

PROJET